

# TABLE DES MATIÈRES

<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>6</b>
<b>01 LE DROIT AU CONGE-EDUCATION PAYÉ.....</b>	<b>7</b>
1 Qui ? .....	7
1.1 Les travailleurs bénéficiaires .....	7
Les deux catégories de bénéficiaires.....	7
La nature du lien juridique .....	8
1.2 Les travailleurs exclus .....	8
1.3 Les employeurs visés.....	9
2 Quoi ? .....	9
2.1 Les formations professionnelles .....	10
2.2 Les formations générales .....	13
2.3 La durée des formations .....	13
<b>02 OUVRIR LE DROIT AU CONGE-EDUCATION PAYÉ.....</b>	<b>14</b>
1 Produire une attestation d'inscription régulière .....	14
2 Quand introduire la demande ?.....	15
2.1 Avant le 31 octobre.....	15
2.2 Formation d'une durée inférieure à une année scolaire.....	15
2.3 Cas particuliers.....	15
2.4 Jury .....	15
3 Comment introduire la demande ?.....	16
<b>03 OBLIGATIONS LIÉES AU DROIT AU CONGE-EDUCATION .....</b>	<b>17</b>
1 Obligations de l'employeur.....	17
1.1 Accorder le congé-éducation payé.....	17
1.2 Rémunérer le travailleur .....	17
1.3 Protection contre le licenciement.....	17
Principe .....	17
Preuve du motif du licenciement.....	17
Perte de la protection contre le licenciement.....	18
2 Obligations du travailleur .....	18
2.1 Suivre les cours avec assiduité .....	18
Preuve de l'assiduité .....	18
Délai de délivrance.....	18
2.2 Communiquer à l'employeur les absences prévues.....	19
2.3 Avertir l'employeur en cas d'abandon ou d'interruption des cours.....	19
2.4 Prévenir l'employeur en cas de seconde session .....	19
2.5 Changement d'employeur.....	19
2.6 Respecter les limites de son droit .....	20
<b>04 LA DUREE DU CONGE-EDUCATION PAYÉ .....</b>	<b>21</b>
1 Plafonds annuels applicables aux travailleurs à temps plein .....	21
2 Plafonds annuels applicables aux travailleurs à temps partiel.....	23
2.1 Chez le même employeur .....	23
2.2 Chez plusieurs employeurs .....	23
3 Cas particuliers .....	23

3.1	Inscription tardive .....	23
3.2	Dispenses de cours.....	24
4	Comment sont fixées les heures de congé-éducation payé ? .....	24
4.1	L'étalement du congé-éducation payé.....	24
Pendant l'année scolaire.....	24	
Lors d'épreuves devant le jury des Communautés .....	24	
En cas de seconde session .....	24	
4.2	Planification du congé-éducation.....	24
Qui planifie ? .....	25	
Quelles règles ? .....	25	
Dérogations possibles .....	25	
5	Précision concernant le critère de la « présence effective » aux cours en fin de formation	
	26	
<b>05</b>	<b>PERTE DU DROIT AU CONGE-EDUCATION PAYÉ.....</b>	<b>27</b>
1	Manque d'assiduité .....	27
1.1	Absence irrégulière .....	27
1.2	Quand commence la période de 6 mois ?.....	28
1.3	Assiduité fautive constatée au 3 <sup>ème</sup> trimestre.....	28
2	Abandon ou interruption de la formation .....	28
2.1	Principe .....	28
2.2	Cas spécifique du jury des Communautés.....	29
3	Échecs successifs .....	29
4	Utilisation frauduleuse du droit au congé-éducation payé.....	29
5	Suivi d'une formation déjà réussie .....	29
6	Travailleur en fin de formation .....	29
<b>06</b>	<b>REMUNERATION DU CONGE-EDUCATION PAYÉ.....</b>	<b>30</b>
1	La rémunération normale .....	30
2	Plafond.....	30
3	Calcul de la rémunération normale .....	31
3.1	Rémunération hebdomadaire normale.....	31
3.2	Rémunération horaire normale .....	31
3.3	Rémunération journalière normale .....	31
4	Remboursement des rémunérations .....	31
4.1	Quand et comment introduire la demande ?.....	31
Quand ? .....	31	
Comment ? .....	31	
4.2	Forfait pour l'année scolaire 2024-2025 .....	32
4.3	Particularités en cas de changement de Région.....	32
<b>07</b>	<b>EN CAS DE LITIGE .....</b>	<b>33</b>
1	Surveillance et pénalités .....	33
2	Le Contrôle des lois sociales .....	33
2.1	Quelles sont ses compétences ? .....	33
2.2	Comment déposer une plainte ? .....	34
2.3	Moyens d'action des inspecteurs.....	34
3	Le tribunal du travail.....	34
3.1	Quel est le tribunal du travail compétent ?.....	35
3.2	Comment introduire une action ? .....	35
3.3	Comparution des parties.....	35

	CONGÉ ÉDUCATION PAYÉ	
3.4	Qui paie les frais de justice ?.....	36
4	Aide juridique et assistance judiciaire .....	36
4.1	L'aide juridique .....	36
	L'aide juridique de première ligne .....	36
	L'aide juridique de deuxième ligne .....	36
4.2	L'assistance judiciaire.....	37
4.3	Trouver un avocat spécialisé.....	38
	D'autres consultations juridiques .....	38
4.4	Une aide sociale .....	38
<b>SOURCES JURIDIQUES.....</b>		<b>39</b>
<b>ANNEXE.....</b>		<b>41</b>
1	Liste des cours exclus du bénéfice du congé éducation payé .....	41
<b>CLAUSE DE DROIT D'AUTEUR.....</b>		<b>45</b>
<b>CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ .....</b>		<b>45</b>